

DELIBERATION
du Conseil d'Administration de l'Université de Reims-Champagne-Ardenne

Séance du 10 Juillet 2018

Délibération n° 45- 2018 relative à la création d'une école interne d'ingénieurs et de filières d'ingénieurs.

VU l'article L713-1 du Code de l'éducation,

Le Conseil d'Administration approuve la création d'une Ecole Interne d'Ingénieurs en Sciences Industrielles et Numérique (EiSINe) au sein de l'Université de Reims Champagne-Ardenne.

Le Conseil d'Administration approuve :

- Le renouvellement d'accréditation de la spécialité Automatique et informatique industrielle (A2I) portée par l'UTT,
- Le transfert de l'UTT vers l'URCA de la spécialité Matériaux et mécanique (MM) de Charleville-Mézières et de sa modification en filières Matériaux et Génie des Procédés à partir de septembre 2019,
- La création d'une filière en Génie Electrique et Robotique.

Membres ayant voix délibérative

Membres en exercice	36	Membres présents	19
Majorité absolue	19	Membres représentés	14
Nombre de pouvoirs	14		

Décompte des suffrages

Votants	33	Pour	21	Contre	10	Abstentions	2
---------	----	------	----	--------	----	-------------	---

Délibération adoptée



Visa du Président

Guillaume GELLE

Document en annexe au présent extrait : Dossier EiSINe

Extrait transmis au Recteur, Chancelier des Universités le : 12/07/18

Document mis en ligne le : 12/07/18.